

57<sup>e</sup> ÉDITION

# GALA DE L'EXCELLENCE

SOUS LE THÈME

*Les créateurs  
de l'Excellence*

*Action Motivation Volonté  
Passion Persévérance Équilibre  
Leadership Courage*

VENDREDI  
**3 JUIN**  
2022  
DÈS 17h30

**230\$**/PERS  
+ taxes

Corporation du Fort St-Jean  
**PAVILLON DEXTRAZE**



ANIMATRICE  
**Anouk Meunier**



passport  
vaccinal  
exigé

MISE EN SCÈNE : Frada Productions



Réservation au : [ccih.ca](http://ccih.ca)

Information : [n.brodeur@ccih.ca](mailto:n.brodeur@ccih.ca) • 450 346-2544



## MOT DES PRÉSIDENTS

Chères dirigeantes,  
Chers dirigeants,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à soumettre la candidature de votre entreprise. Tel que le veut la tradition, ces prix seront attribués lors du 57<sup>e</sup> Gala de l'Excellence qui se tiendra le vendredi 3 juin 2021.

Ce Gala est l'occasion pour la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) de souligner la contribution exceptionnelle de nos entreprises au développement économique de notre communauté.

À titre d'investisseur, d'employeur et d'agent économique, vous êtes responsables du développement de notre région. Dans le but de souligner cette contribution et ce rôle de leader qui sont les vôtres, la CCIHR souhaite, cette année, faire l'éloge de votre contribution au mieux-être de notre communauté.

C'est à ce titre que nous sollicitons votre candidature dans l'une des catégories honorifiques retenues par les membres du comité organisateur du 57<sup>e</sup> Gala de l'Excellence. Votre participation à titre de candidat représente non seulement l'occasion de souligner votre qualité d'entrepreneur, mais constitue également une occasion de grande visibilité pour votre entreprise dans toute la région.

Plus que jamais et ce, depuis les deux dernières années, il est de notre devoir de souligner les efforts remarquables des entreprises d'ici. On se doit de souligner, haut et fort, toute la créativité, la solidarité, la persévérance et le leadership dont vous avez fait preuve.

À cet effet, vous trouverez sur notre site internet ([ccihhr.ca](http://ccihhr.ca)), un formulaire d'inscription ainsi qu'un questionnaire concernant votre entreprise. Nous vous invitons à nous retourner le tout, dûment complété, avant le 25 mars 2022, 23h59, date limite du dépôt des candidatures.

En espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions d'accepter nos salutations les meilleures.

Manon Bertrand  
Présidente du comité  
Gala de l'Excellence

Alain Paradis  
Président  
CCIHR

## CONDITIONS ET MODALITÉS

### QUI PEUT S'INSCRIRE

Le Gala de l'Excellence s'adresse à tous les commerces et entreprises de tous les secteurs économiques et à tous les organismes de tous les domaines d'engagement. Ces entreprises et organismes peuvent exercer dans le milieu privé ou public et être à but lucratif ou non lucratif.

L'entreprise candidate doit avoir un établissement d'affaires sur le territoire de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu et avoir contribué au développement de l'économie, au renom de la région et/ou participé à l'amélioration du patrimoine collectif régional, durant l'année 2021.

L'entreprise candidate doit également **être membre en règle** de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu à la date de clôture des mises en candidature, **soit le 25 mars 2022 à 23h59**.

Elle doit se présenter et/ou être présentée par une personne, un organisme public ou privé et soumettre un dossier complet conforme au « cahier de mise en candidature ».

### LES EXCLUSIONS

Ne peuvent pas se présenter et/ou être présentés:

- Les membres du jury ;
- Les personnes en politique active scolaire, municipale, provinciale ou fédérale;
- Les candidatures à titre posthume;
- Les lauréats des trophées d'excellence des trois dernières années, sauf si la candidature est présentée dans une autre catégorie;
- Les membres du comité organisateur du Gala de l'Excellence;
- Les membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu ;
- Les commanditaires du Gala de l'Excellence.

### LE JURY ET LA CONFIDENTIALITÉ

Le jury est sélectionné par le comité organisateur de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu qui recrute:

- Des personnalités du monde des affaires de la région et/ou de l'extérieur;
- Des représentants des conseils et organismes de la région et/ou de l'extérieur.

Le jury nomme les lauréats pour chaque catégorie lors des délibérations prévues à cet effet. Le nom des membres du jury est dévoilé lors de la soirée Gala de l'Excellence. **Entrevue avec le jury entre le 4 et 8 avril 2022.**

Tous les membres du jury et du comité organisateur sont tenus à la plus stricte confidentialité sur l'identité et les renseignements des candidats et des lauréats aussi bien que sur les délibérations du jury.

### IMPORTANT

Le jury se réserve le droit de modifier ou d'annuler une ou des catégories si les candidatures soumises ne répondent pas aux critères d'excellence souhaités par la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu. Le jury pourrait aussi changer une entreprise de catégorie. Advenant le cas, les entreprises concernées seront avisées.

L'entreprise doit avoir complété un minimum d'un exercice financier en date du 31 décembre 2021.

## RÈGLES GÉNÉRALES

- Le gala vise à reconnaître les individus et entreprises qui ont démontré les succès les plus remarquables au courant de l'année 2021.
- Une entreprise peut soumettre dans deux (2) catégories seulement.
- Les finalistes dans la catégorie Jeune leader de l'année ne sont pas éligibles au prix Coup de cœur.
- Un maximum de quatre (4) finalistes peut être retenu par catégorie.
- Les informations contenues dans votre dossier et votre entrevue sont les seuls éléments pertinents à l'analyse de votre candidature par le jury.
- La date limite pour soumettre votre dossier de candidature est le vendredi **25 mars 2022, 23h59**.
- Chaque entreprise (maximum de trois [3] représentants) doit rencontrer les membres du jury pour une entrevue d'environ 30 minutes. Cette entrevue se déroulera du **4 au 8 avril 2022**. La date et l'heure de rencontre vous seront communiquées ultérieurement. Aucun document de présentation n'est requis.
- Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de trophée, et ce, pour toutes les catégories du concours.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Chaque questionnaire comprend un nombre d'éléments à développer en plus de l'entrevue. Les éléments présentés seront évalués par le jury selon la pondération suivante :

### 50% :

- Formulaire d'inscription dûment complété;
- Texte d'un **maximum de deux (2) pages** décrivant l'historique et la mission de l'entreprise et expliquant pourquoi elle devrait remporter le prix.
- **Un texte de présentation de l'entreprise MAXIMUM 80 mots.**

### 50% :

- Présentation de 20 minutes avec les membres du jury.
  - 5 minutes de questions de la part des membres du jury.
  - 5 minutes de délibérations des membres du jury.
- \*NB : Votre présentation constitue l'occasion de « vendre » votre entreprise ou vos réalisations au jury.**

## AVANTAGES RÉELS DE POSER SA CANDIDATURE

- Reconnaissance par la communauté d'affaires de la MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville;
- Occasion pour les entreprises d'analyser leur propre feuille de route;
- Augmentation de votre chiffre d'affaires;
- Outil de promotion efficace et crédible pour les entreprises finalistes et lauréates;
- Mise en évidence des entreprises finalistes par le biais d'une campagne médiatique régionale,
- Positionnement répété et efficace auprès des autres candidats.
- Expérience inspirante;
- Formule de reconnaissance pour les employés de l'entreprise.

## À RETOURNER À LA CCIHR

Pour toutes les catégories, inclure les documents suivants:

- Formulaire d'inscription complété;
- Texte d'un **maximum de deux (2) pages** décrivant l'historique et la mission de l'entreprise et expliquant pourquoi elle devrait remporter le prix;
- Tout document produit par l'entreprise fournissant des informations complémentaires qui permettront au jury d'en apprécier la candidature (ex: articles de journaux, revue ou Web, preuve de l'obtention d'un prix, etc.);
- Un texte de présentation de l'entreprise **MAXIMUM** 80 mots;
- Le formulaire d'attestation de santé financière dûment rempli par votre institution financière (**DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DE LA CCIHR**);
- Le logo de votre entreprise en haute résolution;
- Une photo de format **HORIZONTAL** représentative de votre entreprise;
- Votre dossier complet sur fichier numérique (soit clé USB **OU** courriel au [n.brodeur@ccih.ca](mailto:n.brodeur@ccih.ca) ).